



LA FEDERATION COMMUNIQUE

POUVOIR D'ACHAT

TOUJOURS EN BERNE !

Le gouvernement se gargarise en annonçant que le montant du Smic en 2018 sera en hausse de 1,24 % et les services de Pénicaud en rajoutent concernant les fiches de paie de janvier en manipulant les chiffres entre salaire brut et salaire net. Ceux qui pourraient se laisser prendre par la démagogie ministérielle tomberont vite de l'armoire.

Les salariés, payés au Smic, nombreux dans nos professions, n'auront même pas de quoi couvrir les augmentations du prix du gaz et de l'essence programmées pour janvier. Peut-on vivre aujourd'hui avec 1 173 € par mois ? Pour la CGT, pour les travailleurs et leur famille, c'est non.

Réactualisé chaque année pour tenir compte de l'inflation, le Smic peut bénéficier d'un coup de pouce accordé par le gouvernement. Le dernier a eu lieu en 2012. Cette année encore, ça sera ceinture. S'appuyant sur un rapport idéologique et aux connotations Medef, le comité d'experts préconise de « s'abstenir de tout coup de pouce afin de ne pas fragiliser les améliorations en cours sur le front de l'emploi ». Ces propos confirment à quel point le Smic est menacé et l'utilisation forcenée du chantage continu au chômage.

L'inflation ressentie par les ménages va bien au-delà des estimations de l'Insee. Selon nos calculs basés sur l'augmentation des prix des produits à la consommation courante et ceux y afférant (logement + 3,9 %, transport + 8,6 %, alimentation presque 2 %, énergie + 5,5 %...), l'augmentation globale des prix impactant le pouvoir d'achat se situe à près de 3 % pour 2017, soit 3 fois l'indice Insee utilisé par le patronat et le gouvernement pour imposer l'austérité salariale.

Par ailleurs, l'alimentation est vitale et le budget alimentaire des Français compte parmi les dépenses les plus importantes dans le budget d'un ménage. En 2017, on a distingué une forte disparité des budgets « alimentation » selon le niveau de ressources des personnes. Un foyer français dont le revenu est supérieur à 3 500 € par mois, ce qui ne signifie pas rouler sur l'or, dépense en moyenne 558 € par mois pour la nourriture. Un foyer modeste (revenu inférieur à 1 000 €/mois) dépense quasi la moitié de cette somme par mois. On peut noter là le niveau de privation des familles modestes. Mesurons ce que cette différence représente pour ceux qui gagnent 10 000 € par mois, voire plus. Les décisions prises dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation programment des hausses de prix importantes pour les produits alimentaires, ce qui aboutira, une nouvelle fois, à baisser le pouvoir d'achat des salariés, des retraités et des milieux populaires. De plus, ces augmentations accélèrent encore l'inégalité d'accès à des produits de bonne qualité nutritionnelle et gustative.

Les grandes envolées présidentielles, ministérielles, patronales ne valent que pour ce qu'elles sont, des slogans de propagande.

Montreuil, le 12 janvier 2018